

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE IDF DE TRIAL 2021

DEFINITION :

Le présent règlement vise les éléments particuliers au Championnat de Ligue de Trial d'Ile de France. Tout point non traité dans le présent règlement devra être conforme au Code Sportif et aux Règles Techniques et de Sécurité Trial de la FFM.

La Ligue Ile de France met en compétition le Championnat de Ligue de Trial, Senior 1, Open, Senior 2, Senior 3+, Senior 3, Senior 4+, Senior 4.

Les titres de Champions de Ligue seront décernés au premier de chaque catégorie, ayant acquis le plus grand nombre de points au classement final, avec un minimum de trois pilotes par catégorie.

Définition des fautes dans la zone selon l'article 3 des Règles Générales Trial.

Les concurrents devront se soumettre à un contrôle administratif et technique y compris les motos anciennes homologuées avant 85 en configuration d'origine.

Chrono avec 1 minute 30 sera appliqué.

ARTICLE 1 : CATEGORIES

Senior 1	Open	Senior 2	Senior 3+	Senior 3	Senior 4+	Senior4

Les **Senior 1** emprunteront un tracé S1 avec 5 Zones sélectives (**Senior 1 Championnat de France**).

Les **OPEN** emprunteront 50% de zones spécifiques S1 abordables. Les 5 restantes seront des zones S2.

Les **Senior 2** emprunteront un tracé 100% S2.

Les **Senior S3+** emprunteront 50% de zones S2 abordables, Les zones restantes seront des zones S3.

Les **Senior 3** emprunteront un tracé 100% S3.

Les **Senior 4+** emprunteront 50% de zones S3 abordables, Les zones restantes seront des zones S4.

Les **Senior 4** emprunteront un tracé 100% S4.

Féminine, motos anciennes (sans disque de frein) et électrique, seront classés dans la catégorie choisie.

Identité/Niveaux :

Educatif (12/ 14 ans), Espoir (moins de 18 ans), Majeur (plus de 18 ans), Vétérans (plus de 40 ans),

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT

Les pilotes devront être licenciés à l'année en cours dans un moto-club affilié à la FFM.

NJ3C (12/14 ans) NTR, NCO.

MAT2 (pour les motos anciennes homologuées avant 85 en configuration d'origine).

Les inscriptions se feront par internet sur le site « helloasso.com » jusqu'à la veille de l'épreuve à 18h. Les liens seront mis en ligne sur le site de la ligue IDF et des clubs organisateurs avant chaque épreuve. Un pilote pourra s'inscrire le matin de l'épreuve après avoir rempli le bulletin d'engagement IDF qui sera fourni sur place.

Pas de délivrance de licence à la journée le jour de l'épreuve. Pour prendre une licence une manifestation, se rendre sur le site de la FFM et faire cette demande 72h avant l'épreuve.

Ouverture des engagements **8h30**.

Clôture des engagements le matin de l'épreuve **10h**.

ARTICLE 3 : TARIFS

Pour les épreuves du Championnat de Ligue organisées par les clubs franciliens, le montant des droits d'engagement sur le site « helloasso.com » est fixé à **30€**. Le matin de l'épreuve le montant de l'engagement sera de **50€**.

Absence non justifiée non remboursable sauf certificat médical.

Pour les assistants pilotes titulaire d'une licence compétition ou LAP (**engagement gratuit**).

ARTICLE 4 : CALENDRIER

Se reporter au Calendrier « Trial IDF 2021 » pour les épreuves comptant pour le Championnat de Ligue.

ARTICLE 5 : DEPART ET FIN D'EPREUVE

Premier départ à partir de **9h00** après la mise en place des commissaires. Dernier départ **10h30**.

Le temps de course sera de **6h30** pour toutes les catégories. Chaque minute de retard sera pénalisée d'un point. Passé **20 minutes** le pilote sera mis hors course. Fermeture des zones par un Marshal.

Tout pilote qui quitte l'épreuve en cours doit impérativement prévenir le PC course.

ARTICLE 6 : CLASSEMENT SUR CHAQUE EPREUVE

Les pilotes titulaires d'une « licence une manifestation » figureront dans le classement scratch.

Pour les catégories : **S1 / Open / S2 / S3 + / S3 : 3 tours** pris en compte pour le classement.

Pour les catégories : **S4+ / S4 : 2 tours** pris en compte pour le classement.

Le classement apparaissant sur le tableau d'affichage pendant la durée de l'épreuve a simplement un caractère indicatif. Seul le classement affiché et signé par le Directeur de course est officiel.

Lors des épreuves du championnat organisées par d'autres Ligues, les pilotes de l'Île de France des catégorie S4+ et S4 seront classés uniquement avec le 1^{er} et le 2^{ème} tour.

Seuls les pilotes de chaque catégorie, présents sur le podium seront récompensés.

En cas d'ex-aequo au classement de l'épreuve, les pilotes seront départagés en tenant compte :

- du nombre de 0, de 1, de 2, de 3 et 5.
- si l'égalité subsiste, les pilotes seront départagés par la prise en compte de leur temps de course

Les 15 premiers pilotes franciliens d'une épreuve marqueront des points de la façon suivante :

1 ^{er} :	20 points	6 ^{ème} :	10 points	11 ^{ème} :	5 points
2 ^{ème} :	17 points	7 ^{ème} :	9 points	12 ^{ème} :	4 points
3 ^{ème} :	15 points	8 ^{ème} :	8 points	13 ^{ème} :	3 points
4 ^{ème} :	13 points	9 ^{ème} :	7 points	14 ^{ème} :	2 points
5 ^{ème} :	11 points	10 ^{ème} :	6 points	15 ^{ème} :	1 point

ARTICLE 7 : CHANGEMENT DE CATEGORIE

Tout changement de catégorie en cours de saison annule le cumul des points acquis précédemment.

ARTICLE 8 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

CONTROLE ADMINISTRATIF

Pour l'engagement, le pilote devra présenter sa licence annuelle valide.

Pour les circuits ouverts en plus de la licence, le pilote devra présenter son permis de conduire et son attestation d'assurance.

CONTROLE TECHNIQUE

Ce contrôle aura lieu le matin même de l'épreuve à partir de **8h30** avant le départ et portera sur la conformité de la moto et sur l'équipement du pilote (bottes, pantalon, maillot à manches longues, gants, casque homologué).

Le coupe circuit magnétique au poignet gauche, la couronne arrière pleine, la protection de couronne et de pignon de sortie de boîte sont obligatoires, leviers boulés, axe de sélecteur bouché. Toutes les aspérités dangereuses doivent être protégées.

Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée recouvrant largement les fixations.

Les disques arrière pleins sont préconisés.

Le port d'une protection dorsale est recommandé (norme : EN1621-2).

RAPPEL :

Un dossard sera remis au pilote en échange de sa licence après validation de la conformité de la moto et de l'équipement du pilote par le contrôle technique.

Pour l'assistant pilote, un dossard spécifique lui sera remis en échange de sa licence pour pouvoir pénétrer dans les zones.

ARTICLE 9 : ENVIRONNEMENT

Les pilotes positionnés dans la file d'attente d'entrée de zone devront éteindre leur moteur. Seul le pilote prêt à franchir la zone pourra conserver son moteur allumé durant le franchissement du concurrent précédent.

Dans le parc coureur, les motos devront être installées sur un tapis de protection du sol (étanche en dessous et absorbant au-dessus) lors de toutes interventions mécaniques et de ravitaillement en carburant.

Cette protection devra être remportée par les concurrents à la fin de l'épreuve. L'absence de tapis de protection pourra faire l'objet d'une sanction financière de 50€.

ARTICLE 10 : CLASSEMENT FINAL ET RECOMPENSES

Les classements des pilotes seront effectués à partir des points acquis lors de chaque épreuve par catégories. Le champion sera celui qui aura le plus grand nombre de points au classement général.

Pour départager les ex-æquo, on prendra en compte le nombre de places de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}

Si l'égalité subsiste le cas échéant, la dernière épreuve sera déterminante.

Les trois premiers Franciliens de chaque catégorie, seront récompensés au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Ile de France avec un minimum de trois pilotes par catégorie au classement final.

Les 1ers de chaque catégorie du Championnat de Ligue devront passer en catégorie supérieure la saison suivante.

Dans le cas où le pilote Francilien ne monte pas de catégorie, celui-ci sera classé dans le scratch des épreuves et ne marquera plus de points dans le classement général de l'année 2021, sauf pour la catégorie Senior 1.

Article 11 : SANCTIONS

Tout problème grave crée par un pilote ou ses proches avec l'organisateur, un commissaire ou un délégué, pourra entraîner une sanction, voir l'exclusion après décision du jury ou de l'arbitre (suivant l'article 5 des Règles Générales de Trial).

REGLEMENT CHALLENGE EDUCATIF TRIAL IDF 2021
--

DEFINITION :

La Ligue Motocycliste d'Ile de France met en place un Challenge Trial IDF Educatif, motos thermique et électrique.

Pour participer à ce Challenge, les pilotes devront être licenciés à l'année en cours dans un moto-club affilié à la FFM. **NJ1 (6/7 ans) NJ2 (8/9 ans) NJ3 (10/11 ans).**

Le port d'une protection dorsale est obligatoire (norme : EN1621-2).

ARTICLE 1 : CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

CONTROLE ADMINISTRATIF

Les participants devront se présenter à l'accueil administratif munis d'une licence de l'année en cours, guidon d'argent ou d'or pour les **NJ2, NJ3**.

CONTROLE TECHNIQUE

Ce contrôle aura lieu le matin même de l'épreuve à partir de **8h30** avant le départ et portera sur la conformité de la moto et sur l'équipement du pilote (bottes, pantalon, maillot à manches longues, gants, casque homologué).

Le coupe circuit magnétique au poignet gauche, la couronne arrière pleine, la protection de couronne et de pignon de sortie de boîte sont obligatoires, leviers boulés, axe de sélecteur bouché. Toutes les aspérités dangereuses doivent être protégées. Le guidon doit être équipé d'une protection rembourrée recouvrant largement les fixations.

Les disques arrière pleins sont préconisés.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire (norme : EN1621-2).

Des contrôles volants pourront avoir lieu sur décision du Directeur de course et le pilote ne respectant pas les règles pourra être exclu de l'épreuve.

ARTICLE 2 : CALENDRIER

Epreuves comptant pour le Challenge Educatif de Trial IDF.

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
06 JUIN	MAISSE (91)	TC MARCOUSSIS
26 SEPTEMBRE	MARCOUSSIS (91)	TC MARCOUSSIS
07 NOVEMBRE	SAINT CHERON (91)	MC ST CHERON

ARTICLE 3 : CLASSEMENT

A chaque manche du Challenge Educatif, un classement (circuit spécifique) sera établi sous réserve d'avoir trois participants.

Les classements seront réalisés dans les conditions mentionnées ci-dessous :

Trois critères seront pris en compte pour définir ce classement.

1 – aptitude au pilotage

2 – comportement, fair-play

3 – état d'entretien du matériel

Aptitude au pilotage : les points attribués correspondent aux points figurant sur la fiche de pointage.

Comportement, fair-play : si le comportement verbal ou gestuel du pilote ou de son encadrement est en cause, une pénalité pouvant aller jusqu'à 5 points sera ajoutée. Dans le cas de récidive, l'exclusion sera immédiate.

Etat d'entretien du matériel : en cas de présentation de matériels défectueux, 3 points de pénalité seront attribués.

L'application des pénalités 2 et 3 sera décidée par le Directeur de course (en consultation avec l'éducateur).

Les classements de chaque épreuve donneront lieu à attribution de points selon le barème existant pour le championnat de ligue.

Pour ce Challenge, il sera tenu compte de l'ensemble des épreuves.

En cas d'ex-aequo, l'article 5 du règlement du championnat de ligue sera appliqué.

ARTICLE 4 : PARCOURS

LES PARCOURS :

Le parcours sera composé de 5 zones spécifiques dans un périmètre proche du départ.

Dans l'hypothèse de zones communes avec la catégorie Sénior 4 (maximum 2), ces zones devront être faciles d'accès par l'interzone et proches du départ. Ces zones, de niveau Sénior 4, seront amputées des passages jugés infranchissables.

Le fléchage sera celui de la catégorie Sénior 4 et les passages spécifiques seront indiqués par des flèches NOIRES.

Un éducateur breveté sera présent pour l'encadrement des pilotes du Challenge éducatif.

ARTICLE 5 : ENGAGEMENT - TARIFS

Les inscriptions se feront par internet sur le site « helloasso.com » jusqu'à la veille de l'épreuve à 18h au tarif de 15€.

Les liens seront mis en ligne sur le site de la ligue IDF et des clubs organisateurs avant chaque épreuve.

Un pilote pourra s'inscrire le matin de l'épreuve après avoir rempli le bulletin d'engagement IDF qui sera fourni sur place. Montant de l'engagement : 25€.